

Le 10 mai 2017

PAR COURRIEL/COURRIER/SDÉ

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-3986-2016 : HQD – Demande d’approbation du plan d’approvisionnement 2017-2026

OBJET : Planification de l’audience

Bonjour Monsieur Méthé,

Tel que demandé dans la lettre de la Régie du 4 mai 2017, vous trouverez ci-dessous la planification de l’audience pour le RNCREQ.

Identité des témoins, qualification et sujets traités :

- Philippe Bourke
 - Qualification : analyste sénior externe¹
 - Sujets traités : Position du RNCREQ sur les achats de court terme et la gestion de la demande en puissance
- Philip Raphals
 - Qualification : analyste sénior externe
 - Sujet traité : Achats de court terme
- Dr Asa Hopkins
 - Qualification : témoin expert
 - Sujet traité : Gestion de la demande en puissance

Temps requis pour la présentation de la preuve

- 85 minutes, réparties approximativement comme suit :
 - Philippe Bourke : 15 minutes
 - Philip Raphals : 30 minutes

¹ Prenez note que M. Bourke agissait comme analyste sénior interne au début du dossier. Il a cependant quitté ses fonctions de Directeur général du RNCREQ en date du 1^{er} février 2017 pour être remplacé par M. Vincent Moreau.

- Asa Hopkins : 40 minutes

Temps prévu pour le contre interrogatoire des témoins :

- Pour le Distributeur : 60 minutes
- Pour chaque intervenant : 0 à 10 minutes

Temps prévu pour l'argumentation finale

- 45 minutes

Déclarations sous serment

La déclaration sous serment de M. Raphals est ci-jointe.

M. Bourke étant très sollicité par les consultations particulières actuellement en cours sur le Projet de loi n° 132, il ne nous a pas été possible de faire assermenter sa déclaration avant le dépôt de la présente lettre. Sa déclaration sous serment sera donc déposée subséquemment, dans les meilleurs délais. Nous prions la Régie de nous excuser de cet écart.

Quant à M. Hopkins, considérant qu'il réside aux Etats-Unis, sa déclaration sous serment sera faite verbalement lors de l'audience.

Autres commentaires utiles à l'établissement du calendrier d'audience

Afin de réduire les frais liés au déplacement du témoin expert Hopkins, le RNCREQ propose respectueusement à la Régie de :

- Demander au Distributeur de traiter de la gestion de la demande en puissance dans un panel distinct et de prévoir ce panel en dernier dans la présentation de la preuve du Distributeur (soit le 24 ou 25 mai);
- Prévoir le RNCREQ en premier dans la présentation de la preuve des intervenants (soit le 25 ou 26 mai au plus tard).

Le RNCREQ est conscient que sa proposition occasionnerait un changement au déroulement habituel de l'audience et n'a pas l'intention de remettre en question le droit du Distributeur de déterminer le mode de présentation de sa preuve. Nous sommes néanmoins d'avis qu'il serait opportun afin que M. Hopkins puisse assister à la présentation de la preuve du Distributeur, présenter sa preuve et être contre-interrogé à l'intérieur de quelques jours seulement, plutôt que de devoir séjourner à Montréal près d'une semaine. Par ailleurs, le lundi 29 mai est un jour férié aux Etats-Unis et M. Hopkins n'est pas disponible 31 mai.

M. Bourke n'est pas disponible le lundi 29 mai en avant-midi, ni le mercredi 31 mai.

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267 rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Enfin, le RNCREQ aimerait requérir des services d'interprétation pour les jours où M. Hopkins sera présent à l'audience.

Espérant le tout confirmer, je vous prie de recevoir, Monsieur Méthé, nos meilleures salutations.



Prunelle Thibault-Bédard